

DOUTRIAUX, Yves. *La politique régionale de la CEE*. Paris, PUF, Collection Que sais-je? N°2587,1991, 115 p., annexes.

Joël Rouffignat

Volume 23, numéro 2, 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703034ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703034ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Rouffignat, J. (1992). Compte rendu de [DOUTRIAUX, Yves. *La politique régionale de la CEE*. Paris, PUF, Collection Que sais-je? N°2587,1991, 115 p., annexes.] *Études internationales*, 23(2), 487–489.  
<https://doi.org/10.7202/703034ar>

tion étatique et du rôle primordial d'organismes comme l'Agence spatiale européenne. Parmi les autres principaux sujets traités dans cet ouvrage, mentionnons la coopération européenne en matière de R-D, *via* par exemple les grands programmes (de Esprit à Eurêka), ainsi que le rôle capital que doit jouer la normalisation dans la production modulaire réalisée par ces consortiums. Le positionnement stratégique et le coût des consortiums représentent également d'autres sujets importants analysés par l'auteur.

La démonstration de la compétitivité des consortiums européens effectuée par Claverie dans son analyse (ou sa décomposition) des structures, du financement, etc. de ces entités, n'aura réussi en fin de compte à nous convaincre que partiellement. Ses très longues descriptions, étalées sur plusieurs pages, comme celle des participants et sous-contractants des différentes pièces composant un équipement, prennent beaucoup trop d'espace dans cet ouvrage et distillent un ennui qui finit par saper l'intérêt. L'utilisation abusive par l'auteur du style télégraphique, comme dans une longue énumération des diverses activités d'une firme dans 18 localités différentes, démontrant ainsi la répartition spatiale de sa production, devient fastidieuse et nous fait souhaiter une analyse moins descriptive. Bien que tous les éléments nécessaires à cette analyse soient clairement et précisément identifiés dans cet ouvrage, l'utilisation du style télégraphique n'apporte malheureusement rien de très convaincant à une démonstration de la compétitivité des consortiums *via* leur gestion.

L'apport principal de l'ouvrage demeure l'identification et l'analyse de l'importance du lien novateur entre les facteurs de gestion (d'organisation et de structure – les nouvelles méthodes de gestion) et les facteurs technologiques dans les consortiums européens. C'est d'ailleurs ce lien qui a véritablement permis aux consortiums européens de se positionner d'une manière stratégique et compétitive. Les alliances industrielles européennes constituent finalement un champ prioritaire de recherche qui doit être approfondi, car il en va de la compétitivité internationale du bloc européen, non seulement dans des secteurs comme l'aéronautique et l'espace, mais également dans d'autres domaines ; (voir le programme Eurêka).

Pierre RIOPEL

*Direction des politiques technologiques  
Ministère de l'Industrie, du Commerce,  
et de la Technologie, Québec*

DOUTRIAUX, Yves. *La politique régionale de la CEE*. Paris, PUF, Collection Que sais-je? N° 2587, 1991, 115 p., annexes.

Madame Thatcher a toujours pourfendu avec ardeur la «bureaucratie» européenne. Don Quichotte du libéralisme, elle s'est épuisée sur les moulins à vent d'une construction européenne inéluctablement en marche et solidement ancrée dans les attitudes politiques européennes. Mais cette bureaucratie ne serait-elle qu'un mirage? Cela se pourrait bien si on mesure à l'aune budgétaire cette fameuse politique régionale européenne

pourtant exemplaire quant à la dimension du contrôle bureaucratique. Le budget de la CEE représente, en 1992, 1.17 % du PIB des 12 États membres. De ce budget, 25.4 % sont consacrés aux programmes structurels ayant une incidence régionale : FEOGA-Orientation (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole), FSE (Fonds social européen) et FEDER (Fonds européen de développement régional qui ne compte que pour 8.8 % de l'ensemble des dépenses publiques de l'Europe intégrée). Cela situe en quelques chiffres, l'ampleur des actions et leurs limites. Ces dépenses communautaires dans les régions désignées ne représentent pas 100 ECUS par habitant et par an dans les régions aidées pour une période allant de 1981 à 1986. Maigre pitance pour le développement régional.

Yves Doutriaux a réalisé de main de maître une synthèse de la politique régionale européenne dans cette collection fort connue des PUF, les *Que-sais-je?*. Cent quinze pages denses mais toujours concises, claires et remarquablement structurées. Sept chapitres très brefs qu'on pourrait regrouper en trois parties.

Les trois premiers chapitres situent la place, la gestation et la position géographique des régions et des problèmes régionaux européens. La place de la politique régionale dans le Traité de Rome, l'accroissement des inégalités régionales au fil des élargissements successifs et de la mutation des économies régionales (régions industrielles en déclin, mégalopolis congestionnées, régions frontalières) sont mis en situation dans le contexte d'une Europe qui s'élabore en zones concentriques autour d'un axe lotharingien prolongé vers Rome et Londres.

Les trois chapitres suivants (chapitres IV, V et VI) démontrent avec aisance et clarté la difficile mécanique de la nouvelle politique régionale européenne élaborée depuis 1988 et ses conséquences. Les types de régions désignées, les principes guidant la politique régionale communautaire, l'enveloppe budgétaire et les modalités d'attribution sont parfaitement exposés. Cette politique européenne est ensuite mise à sa juste place quant à ses impacts réels en fonction de ses moyens (les chiffres mentionnés plus haut en montrent les limites) et des actions entreprises parallèlement par les États membres.

Les deux derniers chapitres sont complémentaires : dans l'avant-dernier, Y. Boutriaux fait une revue des acteurs de cette politique régionale et dans sa conclusion il examine certaines perspectives de celle-ci. Or, les acteurs et les actions qu'ils devront entreprendre dans un proche futur ne peuvent être dissociés. Premièrement, parce que l'Europe communautaire doit s'ouvrir vers l'Est : cela l'obligera, certes à redéfinir et à repenser son actuelle politique régionale en fonction de cette nouvelle « donne » d'une politique internationale plus déstabilisante que les inégalités internes de la CEE. Deuxièmement, parce qu'elle doit aussi s'associer par le libre-échange, sinon intégrer en son giron, les riches nations de l'AELE. Troisièmement, parce que dans le cadre communautaire, les traditionnels mécanismes nationaux de politique régionale s'estomperont progressivement au rythme de la mise en place de l'Union économique et monétaire : politiques fiscales et monétaires devront s'harmoniser entre les pays alors que les autres grandes orientations

communautaires feront converger les politiques sociales et économiques des Douze. L'environnement économique des espaces régionaux en sera de moins en moins différencié, posant dans une dimension nouvelle le contexte régional.

Et puis, et puis enfin viendra peut-être le temps où l'État-nation, ce vieux carcan de l'Europe, commencera à se relâcher sous la poussée des régions naissantes, de leurs associations, de leurs regroupements. Certes nous sommes loin des régionalismes, de cette «Europe aux cent drapeaux», mais il est toujours permis de rêver...

Un excellent ouvrage, une synthèse remarquable à recommander pour tout professeur, étudiant ou simple curieux qui doit aborder la politique régionale européenne.

Joël ROUFFIGNAT

*Département de géographie  
Université Laval, Québec*

GERBET, Pierre. *Le relèvement 1944-1949*. Paris, Imprimerie Nationale, Coll. «Politique étrangère de la France 1871-1969», 1991, 484 p.

Ce volume est le troisième d'une collection consacrée à la politique étrangère de la France. Les deux premiers couvraient la période 1932-1944 : l'un intitulé «La Décadence» (1932-1939), l'autre «l'Abîme» (1939-1944), les titres reflétant parfaitement cette sombre séquence historique qui a marqué si profondément notre pays.

«Le Relèvement» commence avec les années de l'immédiat après-Guerre. L'ouvrage est collectif, mais Pierre Gerbet en est le principal auteur et le maître d'œuvre. Trois ambassadeurs – Jean Laloy, Jacques Dupuy, Jacques de Folin – et un consul général – Henri Rollet – ont apporté leur collaboration, en fonction de leurs compétences et de leurs expériences diplomatiques. Le résultat est pour le lecteur un livre dense, passionnant et d'une grande richesse d'informations. Les treize chapitres qui en forment l'ossature sont accompagnés de notes et de cartes, sans oublier un précieux index des noms propres et quelques planches hors-texte.

Jean-Baptiste Duroselle, dont on connaît la science et l'expérience, a écrit la préface d'où nous extrayons ces quelques lignes qui résument l'esprit du livre ou plutôt de cette étude scientifique : «Le propre de la véritable histoire n'est pas la vaste généralisation. Celle-ci, portant nécessairement sur le «long terme», sur le «temps long», présente un caractère simplificateur. Nous n'en mésestimons pas l'immense intérêt, mais il s'agit de philosophie de l'histoire... L'histoire réelle a besoin de «détails», car les détails rappellent que tout se passe dans un mélange d'ordre – l'homme étant un animal rationnel – et de désordre – l'émotion et la passion perturbant parfois totalement la logique de nos vies». On ne saurait mieux dire. La somme de «détails» permet, en effet, de mieux comprendre le lent processus du Relèvement d'une France qui avait été sévèrement battue en 1940.